

Les inscriptions à l'école maternelle de TIGY auront lieu :

**- Lundi 27 Avril 2020**

de 12H à 13H30 et de 16H30 à 18H30

**- Mardi 28 Avril 2020**

de 12H à 13H30 et de 16H30 à 18H30

**- Jeudi 30 Avril 2020**

de 12H à 13H30 et de 16H30 à 18H00

Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant
- de l'attestation d'inscription de la mairie
- une photo d'identité.

Pour vous procurer cette attestation, il faudra vous présenter en mairie munis des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer,eau,électricité,gaz,...)
- En cas de parents séparés, les documents conférant l'autorité pour l'inscription de l'enfant

Ceci ne concerne pas les enfants déjà scolarisés à l'école maternelle.